Papiers de douane. — La délivrance des papiers de douane donne lieu aux perceptions suivantes (loi du 29 avril 1845) :

Droit de 75 centimes. — Acte de francisation. — Congé de navire français. — Passeport de navire étranger. — Acquit-à-caution de mutation d'entrepôt et permis de transbordement par mer et par terre. — Acquit-à-caution destiné à accompagner les chargements de denrées du cru de la colonie. — Permis de transbordement.

Droit de 5 centimes. — Permis de réexportation d'entrepôt à destination de l'étranger. — Certificat d'origine. — Expédition simple délivrée par le cabotage intérieur, la France, les colonies françaises et l'étranger.

Tarif douanier applicable aux marchandises étrangères.—Désignation des marchandises : Peaux préparées et ouvrées, ad val., 6 0,0; Tissus, passementeries et rubans de laines, ad val., 6 0,0 ; Vêtements et pièces de lingeries cousues pour travailleurs. Droit du tissu le plus fortement imposé; Chapeaux de feutre, ad val., 5 0,0.

Droits de consommation applicables aux produits de toute origine. — Fromages, 100 kil., 6 0,0 ; beurre salé en fréquin, le fréquin, 1.50 ; beurre en boites, flocons et autres récipients, 100 k., 8 ; Savons autres que ceux de parfumerie, 100 k., 1.

Droits d'octroi de mer applicables aux marchandises de toute provenance.— Peaux brutes, 100 k., 2.50 0,0 ; Laine (déchets), 100 k., 12 fr.; Fromages de toute sorte, 100 k., 12 fr.; Beurre salé en fréquins de 20 k. le fréquin, 2 fr.; 11. en boites, bouteilles ou autres récipients, 100 k. 10 fr.; Sirops, bonbons, biscuits, sucres, confitures, 100 k. 30 fr.; Houille crue ou carbonisée, 1000 k. 1 50.

Fils de laine, 100 kil, 80 0,0 ; Tissus de laine pure ou non : drap façonné ou uni, ad val, 9 ; Idem simple largeur, ad val, 9; Idem double largeur, ad val., 9 ; Tissus de soie ou bourre de soie pure ou non : foulards, P. de 7, 1,70 ; Idem autres, ad val., 13 ; Vêtements confectionnés en tout ou en partie : laine ou drap, ad val., 10 ; Peaux préparées : cuir à semelles, 100 kil. 27 ; Idem Cirées, 100 kil., 72 ; Idem. Bagnes, 100 k. 60 ; Idem Maroquinées, vernissées, idem, 100 ; Idem autres, ad val., 9.

Ouvrages en peau ou en cuir : Chaussures de toute sorte, ad val., 9 0,0 ; idem gants, ad val., 9 ; chapeaux de feutre fin, ad. val., 9 ; idem de feutre commun, ad. val., 9; machines et mécaniques de toutes sortes destinées à l'agriculture ou à la fabrication des denrées du cru et pièces détachées de ces machines, ad val., 3 ; idem autres de toutes sortes, ad val., 6 ; marchandises non dénommées au présent tarif, ad val., 6.

MON AMI JACQUES

Il faisait un temps de chien et, malgré la pluie qui ne cessait pas de tomber depuis trois heures du matin, je sortis vers les neuf heures pour prendre ma douche sans laquelle je m'imagine ne pouvoir plus vivre.

Quelques ouvriers, quelques bonnes en quête du déjeuner de leurs maîtres, longeaient le mur des maisons ; les trottoirs étroits étaient la cause de rixes et de coups de coudes, personne ne voulant céder sa place et tout le monde voulant la prendre. Après avoir reçu deux baleines de parapluies dans mon chapeau je pris le parti de marcher au milieu de la rue.

Je marchais donc en me pressant le plus possible, me disant que je recevrais déjà une bonne douche et que, pour ne pas prendre froid, il m'en fallait une plus froide encore. Je me disais donc cela, lorsque au tournant de la rue, contre un réverbère, en pleine pluie, je vis un tout petit ramoneur. Il pleurait et tenait à la main une feuille de papier : lettre sans doute!...

— Que fais-tu là, mon petit ? mécriai-je en l'abritant sous mon parapluie. Tu te trempes.

Les pauvres habits vieux et sales étaient tout troués ; on voyait ses genoux et ses coudes tout écorchés par une récente chute apparaître noirs et ensanglantés.

— Que fais-tu ? repris-je de ma voix la plus douce.

— Ah ! m'sieu, me dit l'enfant en sanglotant, ma pauvre maman ! elle est morte !

— Comment ! ta mère est morte !...

— Oui, m'sieu. Tenez, v'là la lettre qui me l'apprend...

Et l'enfant se mit à pleurer.

Je pris le billet des mains de l'enfant, et je lus...

Triste, brutale lettre, pas de phrases... La vérité crûment écrite. J'en eus mal dans le cœur.

Le billet, qui était de la main d'une voisine et venait de son père, se terminait ainsi : « Je n'ai pas pu payer une croix à la défunte; quand tu viendras, si tu nous apportes une grosse somme, on verra ; les économies sont passées, car il y avait deux mois qu'elle gardait le lit. »

— Viens, lui dis-je.

Et, lui donnant la main, je rentra. En chemin, il m'apprit son nom, son pays' petit village près du lac d'Annecy où, depuis des années, sa famille demeurait.

— J'suis le premier des huit, me disait-il. Alors, c' t'année, l'père a voulu que j' parte pour tâcher d'gagner un peu, car l'hiver est dur, là-bas ! J' n' gagne pas lourd, allez! m'sieu, car le patron y prend tout. T'nez voyez plutôt mes habits, j'suis tout nu, m'sieu, tout nu.

— Si je te donne de l'argent, lui dis-je, me promets-tu de t'acheter un pantalon et un bon veston ? Ici, je ne trouverais pas cela, mais, puisque tu vas à Sens tu trouveras des habits presque neufs et pas cher. Et je lui glissait quinze francs dans la main.

Mon ami Jacques, car il s'appelait Jacques, ne pleurait plus ; il se pressait pour pouvoir me suivre, heureux de marcher à mes côtés. On nous regardait beaucoup : moi grand, blond et tout en blanc. — car j'avais mon caoutchouc anglais, — lui, tout petit et noir comme un gros morceau de suie. Je le fis entrer dans la cuisine, et lui ayant donné un gros morceau de pain avec de la viande, je cherchai moi-même du vin de bordeaux et lui en donnai un grand verre. L'enfant me regardait faire avec étonnement n'ayant pas bien l'air de croire à ce qui lui arrivait. Et, tandis qu'il mordait à pleines dents au milieu de sa gigantesque sandwich, je pensai à cette rude femme, sa mère, cette honnête Savoyarde, qui maintenant après trente-deux ans de combats et de luttes, dormait dans le petit cimetière du village, sans avoir pu bénir son aîné.

L'enfant ayant bu son verre de vin, se leva.

— Faut que j'men aille, m'sieu. Si l'patron m'cherche, y m'battra !

— Eh bien, va ! lui dis-je. Va mon ami Jacques. Donne-moi ta main. Fais toujours ton devoir, tu entends. Et quelquefois lorsque tu prieras dans l'église de ton petit village, pense à ton ami, n'est-ce pas ?...

De grosses larmes roulaient silencieusement sur ses joues !... Je le reconduisis jusqu'à la porte cochère, et là, comme dernière recommandation, lui ayant dit : Surtout, promets-moi de t'acheter des vêtements dès que tu seras à Sens !

— Oh ! m'sieu. me dit l'enfant, j'garde l'argent pour acheter une croix à la mère !

. . . . . .

Alors je pris sa petite tête toute noire et sur son front mon baiser laissa son empreinte blanche !..

Il pleuvait toujours, mais j'avais le cœur gai ! Ma bonne action avait eu sa récompense.

THAMYRIS.

Situation météorologique. — Roubaix, 2 mar — Hauteur barométrique : 760. — Température : 7 heures du matin, 4 degrés au-dessus de zéro : une heure du soir, 3 ; 5 heures du soir, 4 degrés

Paris, 2 mars. — De faibles pressions se trouvent toujours sur l'Océan, et ce matin il se produit une légère baisse sur les côtes des Iles Britanniques et de la Norwège. Le baromètre continue à monter sur le Continent; mais les hauteurs restent assez uniformes de la France à la Russie et sur le sud de l'Europe; elles sont encore supérieures à 770 sur la Scandinavie (Hernosand 776). Le vent est assez fort du N. E. sur la Baltique, il est faible sur la Manche et l'Océan. On signale encore de la neige dans quelques-unes de nos stations.

La température s'abaisse presque partout. Ce matin le thermomètre marquait — 17° à Hapsranda, — 5 à Paris, — 1 à Stornoway, Marseille, 3 à Valentia, Perpignan et 10 à Alger.

En France, les neiges cessent, mais le froid va persister.

A Paris, hier, temps assez beau.

Température maximum, 3 degrés 0 ; minimum, 6 degrés 0.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Conférence de géographie. — *La vie dans les mers polaires, par le docteur Laboucle.* — Après la Chine, le pôle Nord. Les habitués des conférences de géographie n'auront pas à se plaindre de l'uniformité. M. le docteur Laboucle a vivement intéressé son auditoire par la description de ces contrées encore peu explorées qui s'étendent du Groenland aux côtes de la Sibérie, et où tant de savants explorateurs ont trouvé la mort.

Que de navigateurs ont péri en cherchant à pénétrer dans cette inconnue qui se trouve au delà du 83e degré !

Il y a trois routes pour pénétrer au pôle. Une immense et deux petites qui sont le détroit de Behring et le détroit de Baffin.

Le conférencier nous parle ensuite du Spitzberg qui a la forme d'une aile et dont le nom signifie montagne pointue. Le Spitzberg est complètement inhabité, cependant il est très abordable et chaque année des petits navires y jettent l'ancre pour faire la chasse aux ours blancs, aux boeufs musqués, aux rennes et pour pêcher la baleine.

Le boeuf musqué est un animal très intéressant et M. Laboulle prétend que notre boeuf provient de lui, puisque son squelette est identique et que le boeuf musqué est antidelavien. Le museau de cet animal est entièrement couvert de poils, il possède des cornes excessivement pointues et une fourrure épaisse. Il suit le mouvement de migration des moutons. Il se met à la tête d'un troupeau et s'achemine ainsi à son gré.

La chair du boeuf musqué est peu agréable à cause de l'odeur insupportable de musc qu'elle répand.

M. Laboulle nous indique la légende d'où vient la croyance d'une mer libre et d'une terre florissante au delà des glaces.

Un géographe de la reine d'Angleterre, Mexon entra un jour, en 1754, dans une taverne à Amsterdam, et rencontra des pêcheurs. Il demanda à l'un d'eux d'où il venait. « De pas loin, du pôle nord.» Le géographe intéressé demanda des explications et le pêcheur voyant la curiosité qu'il excitait, exagéra la chose et dit à M. Mexon qu'il était allé *Deux degrés plus loin* que le Pôle Nord, qu'il avait trouvé des palmiers, des plantes et des oiseaux de pays chauds. Le géographe fit un volume des gasconnades du marin, et le livre eut tant de succès qu'il eut deux éditions.

M. Laboulle a longuement parlé de la découverte de la terre de François-Joseph par Vinrecht et Payer. Le navire qui les portait hiverna dans les glaces pendant deux ans ; et les vivres venant à manquer, bien qu'ils eussent tué 214 ours, on attacha le navire à un gros glaçon et ils parcoururent le nord en traîneaux, avec des chiens, jusqu'à ce qu'ils fussent recueillis par un brick Norwégien.

Le conférencier a raconté également la triste histoire du capitaine Dolan, un français envoyé au pôle par la Société de Géographie de New-York, et qui mourut de faim avec quinze hommes de son équipage. Son journal de bord est écrit jusqu'à sa mort. Les dernières lignes annoncent qu'ils mangent leurs habits, et se séparent un peu de glycérine qui reste au fond d'un tonnelet.

L'heure tardive nous force à abréger le compte-rendu de cette intéressante conférence ; mais disons que le docteur Laboulle a abordé presque toutes les expéditions lointaines, a parlé de la flore, des animaux, des mœurs et des coutumes des lapons et esquimaux, et que le public nombreux qui se pressait dans la salle de la Bourse, n'a regretté qu'une chose, c'est le peu de longueur de sa causerie.

Pendant le cours de la conférence, des projections de vues de glaciers et d'intérieurs lapons ont eu lieu; elles ont fait beaucoup de plaisir, car un peu brouillées au commencement de la soirée, elles sont devenues d'une grande limpidité et les moindres détails ont pu être examinés.

M. Alix, directeur du Grand-Théâtre de notre ville, vient d'être nommé directeur, pour la saison d'été au théâtre établi au casino du Mont-Dore.

Le 30 mars courant, l'hippodrome nous fera assister à une grande solennité littéraire et musicale. Il est dès aujourd'hui certain que nous aurons pour ce jour-là une représentation d'*Athalie* avec les chœurs de Mendelshonn, exécutés par l'orchestre et par cent cinquante enfants des écoles.

Dans l'interprétation d'*Athalie*, M. Alix s'est assuré le concours de Mme Malk et de M. Jahan de l'Odéon.

Les sociétés qui naissent. — Une société particulière dite *Association amicale des anciens élèves de l'école de la rue des Arts*, vient d'être autorisée à Roubaix, par arrêté préfectoral du 23 février 1889.

Par arrêté du même jour, M. le préfet du Nord a également autorisé, la création à Roubaix d'une société de pinsonneurs dite de *St-Michel*.

« Alliance Chorale ». — La société l'*Alliance Chorale*, dans sa réunion du 23 février dernier, a décidé de prendre part au grand concours de Versailles, qui aura lieu le 25 août 1889. La Société chantera à ce concours les *Emigrants Irlandais*, de Gevaert. Les anciens sociétaires, désireux de faire partie du concours, sont priés d'assister aux répétitions dans le plus bref délai possible.

Un ivrogne irascible. — Les passants, qui se trouvaient samedi vers 5 h. 30 du soir, rue du Fontenoy, étaient insultés et frappés par un individu qui était dans un état complet d'ivresse.

Un monsieur qui suivait tranquillement son chemin, n'ayant pas trouvé la chose à son goût, a requis un agent de service rue Fosses-aux-Chênes, et ce dernier a conduit au poste le trop irascible ivrogne.

Ce dernier a déclaré se nommer Joseph Gécard, âgé de trente-sept ans, et être représentant de machines à coudre.

Du danger de rendre des visites. — Ce n'est quelquefois pas prudent de laisser sa maison, seule alors qu'on va faire des visites à ses amis, madame Paquet, demeurant rue d'Arbeau, vient d'en faire l'expérience à ses dépens.

Comme elle rentrait chez elle, dans la soirée de samedi, elle s'aperçut qu'un carreau de sa salle à manger était cassé, et que la fenêtre était ouverte. Très intrigaée, madame Paquet crut d'abord à une mauvaise farce ou à un accident, mais en jetant les yeux autour d'elle elle vit au désordre de la pièce qu'on avait pénétré dans son domicile.

Le vol commis est heureusement sans importance, il consiste en fil, en accessoires de machine à coudre, en pétrole, pipe et savon. Heureusement pour Mme Paquet que les voleurs étaient des gamins peu expérimentés, sans cela, ils eussent fait probablement une raffle plus importante.

Les petits fripons qui ont été arrêtés sont les nommés Desmettre Jacque, 16 ans, Desmettre François, 10 ans, Lagache Victor, 12 ans, Sauen François, 7 ans, Sanon Ferdinand, 10 ans, Hastebout Henri, 9 ans.

Jacques Desmettre seul a été maintenu au dépôt, les autres ont été laissés en liberté provisoire.

Une voiture abandonnée. — Des agents de service, vendredi, rue Blanchemaille, virent une voiture à bras, placée juste au milieu de la chaussée, et qui paraissait abandonnée.

N'ayant pas trouvé son propriétaire, les agents transportèrent la voiture en fourrière.

Elle a été réclamée par le nommé Cesar Fine, âgé de soixante-et-un ans, commissionnaire, rue du Chemin-de-Fer à qui on a remis la voiture. Le malheureux ne se souvenait plus de rien, étant probablement ivre, et croyait qu'on lui avait dérobé sa charrette.

Nous avons dit que Henri Lefebvre avait été condamné, par le tribunal correctionnel, pour abus de confiance. Le condamné se nomme *Louis* Lefebvre, et non Henri.

Ecole nationale des Arts Industriels de Roubaix. — Cours de physique et de chimie, rue du Collège, professeur : M. A. Boulin.

Cours de physique, lundi 4 mars, à 8 h. du soir. — Machines à vapeur. — Historique. — Travail dans les machines à vapeur. — Générateurs.

Cours de chimie, jeudi 7 mars, à 8 h. du soir — Acide sulfureux (suite) — Acide sulfurique.

Nettoyage et apprêt à neuf de robes de soirées, de bals, de travestis, etc, à la **Grande Teinturerie Sonneville, 11, rue du Vieil-Abreuvoir.**

TOURCOING

Le concert de la société de secours aux blessés militaires. — Véritable soirée de gala, ce concert, qui a eu lieu, hier samedi, à l'Hôtel-de-Ville, a été une fête pour l'art et pour les yeux.

La cour d'honneur, ou plutôt le vaste hall qui porte ce nom, a réellement grand air sous sa parure de fête, rehaussée par un brillant éclairage. Çà et là avaient été placés des trophées de drapeaux dans lesquels les couleurs nationales encadraient le pavillon blanc à la croix rouge des ambulances.

L'estrade était garnie de plantes ornementales dont les tons verts tranchaient sur le pourpre des tentures.

Le côté artistique de cette fête musicale : on a rarement, à Tourcoing, la bonne fortune d'entendre des artistes du talent de Mlle Simonnet, de MM. Laurent, Boussagol et Baret.

Aussi, nous avons avons constaté sans étonnement qu'une société aussi nombreuse que choisie, avait répondu à l'invitation des membres du comité qui ont fait les honneurs de la soirée avec une bonne grâce charmante. Ils ont droit aussi à toutes les félicitations, car en assurant le succès de cette fête ils ont contribué à assurer des ressources pour cette œuvre si digne d'intérêt de secours aux blessés militaires.

Revenons au concert : le programme, un petit chef d'œuvre de lithographie, était très heureusement composé, il a été supérieurement rendu.

Mlle Simonet n'est pas une inconnue ici : nous l'avons entendue à ses débuts dans la carrière artistique et déjà nous admirions cette voix si fraîche et si pure. Le talent de Mlle Simonet a grandi encore, son art des colorations du chant s'est perfectionné et elle déploie une puissance d'expression dramatique tout à fait remarquable. Dans la valse du *Pardon de Ploërmel* comme dans le grand air du *Pré aux-Clercs* et dans une très-jolie cantilène, la jeune artiste a prouvé combien elle possède le sentiment musical qui fait ses succès. Mlle Simonet a l'irresistible sympathie de la beauté et du talent.

M. Laurent est doué d'une voix riche, pleine, étendue et sonore, il a une diction parfaite, mais nous le trouvons un peu froid et nous l'avons plutôt goûté dans l'interprétation d'une vieille romance *Trop tard* et d'une mélodie qui n'était pas au programme.

Comme artiste M. Boussagol possède un talent exceptionnel; on s'explique difficilement comment il arrive à rendre des effets de sonorité vraiment extraordinaires sur un instrument aussi ingrat.

M. Baret des Variétés est très amusant : il est difficile de rencontrer autant de brio, un naturel aussi accompli et une mimique plus parfaite.

Pour la partie instrumentale les organisateurs du concert avait eu l'excellente idée de s'assurer le concours d'un sextuor de cordes dirigé par M. G. Sinsoillez, le violoniste bien connu de Lille.

Nous devons rendre hommage à la gracieuse collaboration de M. Stupuy, le pianiste accompagnateur, dont nous n'avons plus ici à faire l'éloge.

Comme on voit c'est avec raison que nous disions en commençant que ce concert aurait été une fête pour l'art; aussi la société d'élite qui s'y trouvait en conservera le meilleur souvenir.

Une bonne œuvre à faire. — Mardi prochain, à 7 heures 1/2, aura lieu un obit pour le repos de l'âme de Delbecq, facteur des postes.

Nous avons attiré, l'année dernière, l'attention de nos lecteurs sur la situation intéressante de la famille de ce modeste fonctionnaire mort à la tâche. Notre appel a été entendu et plusieurs personnes généreuses ont contribué à sauver momentanément une veuve et des orphelins de la plus noire misère. Mais, depuis le décès du père, la malheureuse famille Delbecq a été fort éprouvée, et, si nous ne craignions de lasser la patience, à une époque où les infortunes sont si nombreuses, nous aurions de nouveau recours à la bienfaisance en faveur de cette famille.

Nous accueilleront avec reconnaissance et ferons parvenir aux intéressés les offrandes qu'on voudra bien nous confier.

Un disciple trop fervent de Bacchus, qui avait laissé sa raison au fond d'un verre, s'est vu ramassé par la police, dans la soirée de vendredi, vers huit heures un quart du soir.

Roncq. — *Le recensement des étrangers..* — Le recensement des étrangers, fait à la mairie de Roncq, a donné les chiffres suivants :

On a reçu 1 323 déclarations qui comportent:

1° Hommes de 21 ans et au-dessus, belges, 1072; 2° Hommes de 21 ans et au dessus, anglais, 1; 3° Femmes belges, 916, 4° Femmes anglaises, 1; 5° Enfants des deux sexes, belges, 1868; 6° Enfants des deux sexes, anglais, 3. Total : 3,861.

On comptait à Roncq, au dernier recensement de 1886, pour 6104 habitants, on compte aujourd'hui 3861 étrangers, il reste donc 2,243 français.

LILLE

Société régionale d'horticulture. — Une assemblée générale aura lieu au Palais-Rameau, demain dimanche 3 mars, à 3 heures précises du soir.

Il y aura une conférence par M. Henri Comte, arboriculteur à Bergues, sur l'arboriculture fruitière.

La séance sera terminée par une tombola composée de plants au profit des membres présents.

La distribution solennelle des récompenses décernées en 1888 aura lieu le dimanche 7 avril 1889.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX.— **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

CONCERTS ET SPECTACLES

Le concert de la « Fanfare Delattre ». — C'est lundi que la *Fanfare-Delattre*, offre, comme nous l'avons annoncé, son grand concert vocal et instrumental à ses membres honoraires.

En voici le programme :

Première partie. — 1. *Fanfare Delattre*, ouverture des *Francs Juges*, H. Berlioz ; 2. M. R. de Boeve, grand air du *Trouvère*, Verdi ; 3. M. J. Absalon, fantaisie pour violoncelle sur la *Traviata*, Absalon; 4. Mme C. Adriaens, grand air de la *Reine de Saba*, Gounod; 5. M. A. Tousart, couplets du *Voyage en Chine*, Bazin; 6. M. F. Vits, chansonnette, X...

Deuxième partie. — 1. Fanfare Delattre, ouverture de *Guillaume Tell*, Rossini ; 2. M. A. Tousart, A. Couplets de *Joconde*, Nicolo; B. couplets des *Absents*, Poise ; 3. Mme C. Adriaens, *Farfalla*, valse, Ettore Céli ; 4. M. J. Absalon, variations pour violoncelle sur *La Fille du régiment* Servais ; 5. M. R. De Boeve air de la *Coupe du roi Thulé*, Diaz; 6. Mme C. Adriaens M. A. Tousart, Duo de *Mireille*, Gounod ; 7. M. F. Vits Chansonnette, X ... Le piano sera tenu par Mlle H. Vandenberghe.

Une jeune cantatrice du plus grand avenir, Mlle Adriens prête son concours à cette intéressante soirée. Nous croyons devoir reproduire quelques fragments des articles qui lui ont été consacrés par divers journaux et qui rendent tous hommage à son incontestable talent.

LE NORD. — Parmi les artistes qui se sont fait entendre au concert de la musique municipale de Béthune, nous devons mentionner tout particulièrement Mlle Adriaens, dont la voix chaude et bien timbrée, a soulevé, à plusieurs reprises, les bravos unanimes de l'auditoire.

JOURNAL DE CALAIS. — Mlle Adriaens est une artiste de talent, en l'entendant on reconnaît la musicienne; et sa méthode indique suffisamment la cantatrice sûre d'elle même.

L'ECHO DU NORD. — Mlle Adriens, cantatrice, élève de Marie Sasse, a obtenu un succès complet. Sa jolie voix de falcon a été unanimement appréciée et les fleurs et les rappels lui ont été justement prodiguées.

LA DÉPÊCHE — Le beau talent de Mlle Adriaens a produit une vive sensation.

JOURNAL DE HAM. — Mlle Adriaens possède une voix de contralto d'un timbre et d'une puissance rares. Elle lance le contre-si du haut sans effort apparent.

HOTEL DU COMMERCE, rue Nain, 20

CAFE-RESTAURANT

A l'occasion des fêtes du Carnaval, Dimanche et Mardi Gras

ORCHESTRE DE 1er ORDRE. — DINERS-CONCERT

Restaurant à la carte; prix fixe **3 fr.** vin compris, de 7 h. 1/2 à 9 heures. Diners en ville. 37-27-18950

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 1er mars 1889

Présidence de M. PARENTY

Mendicité. — Le Tribunal inflige huit jours à un mendiant trouvé dans les rues de Roubaix.

Coups à Wattrelos. — Hippe Théophile et son frère sont prévenus de coups à Wattrelos à l'occasion d'une discussion relative à une briqueterie. Ils sont condamnés à une amende.

Coups à Linselles. — Tanghe est prévenu de coups à Linselles. On le condamne à un mois.

Le départ de la flotille d'Islande

Dunkerque, 2 mars. — Cette après-midi, vingt-trois goélettes ont quitté Dunkerque pour se rendre sur les lignes de pêche.

Six matelots qui ne voulaient pas regagner leur navire, ont été arrêtés par les gendarmes de la marine, et après une détention de quelques heures, ils ont été reconduits à leur bord.

Ils ont été, en conséquence, l'objet d'un procès-verbal.

NORD

Armentières. — Une nouvelle grève s'est produite dans le tissage de MM. Dewepp et Faucheur et Dulac.

A Bac Saint-Maur, les ouvriers du tissage Fingier se sont également mis en grève.

A Erquinghen-Lys, la grève continue, dans le plus grand calme.

PAS-DE-CALAIS

On a de meilleures nouvelles de la santé de M. le marquis d'Havrincourt, sénateur du Pas-de-Calais. Le malade commence à prendre des nourritures, et à moins de complications nouvelles, il entrera bientôt en convalescence.

BELGIQUE

Mouscron.—*L'article 89 du projet de la garde-civique.*—Le temps froid mais sec prédispose à parler de la garde-civique qui, par cette température goûte des loisirs que ses durs exercices lui ont bien mérités.

Les exercices du Dimanche durraient d'ordinaire que deux heures ce qui n'était pas encore trop dur. Mais voici que l'article 89, dans le but d'améliorer cette institution, si tant est qu'elle puisse encore l'être fixe la durée des exercices de deux à trois heures.

Tout fait prévoir que cet article au moins ne sera pas adopté. Les gardes qui trouvent déjà deux heures d'exercices exhorbitants ne demanderaient assurément pas mieux.

— *Cinq arrestations à Mont-à-Leux.* — La gendarmerie de Mouscron a arrêté, samedi, à Mont-à-Leux, deux individus extradés de France. Deux déserteurs, dont l'un se trouvait sous le coup d'une condamnation de trois mois de prison, pour abus de confiance, et trois filles qui se trouvaient en état de vagabondage.

— *Un acquittement.* — M. Désiré Scherpereel, boucher à Mouscron, arrêté samedi passé à Wattrelos, pour avoir vendu de la viande, vient d'être acquitté au tribunal de Lille, parce que les témoins ont su prouver qu'il achetait sa viande en France. Il a été relaxé immédiatement.

— Dimanche, lundi et mardi auront lieu dans la chapelle des RR. Pères Barnabites, les prières de quarante heures, avec exposition du Saint-Sacrement.

— Nous apprenons que M. Alexis Coulon-Duprez, appartenant à une des familles les plus honorables de la ville, vient de mourir subitement.

La Chambre s'est ajournée, vendredi, jusqu'au 12 mars, après avoir consacré sa séance entière au budget des chemins de fer.

M. Houzeau a parlé de la catastrophe de Groenendael sans rien dire de nouveau.

M. Woeste a profité de cette occasion pour traiter la question de responsabilité de l'Etat. Selon l'orateur, l'Etat aurait tout intérêt à éviter les procès en responsabilité et à transiger avec les victimes ou leurs familles.

M. Nyssenhomb a déposé le rapport sur le projet modifiant les lois relatives à l'extradition et M. Woeste le rapport sur un projet de modification au Code civil.

La Chambre a validé, sans opposition, les pouvoirs de M. Van den Bemden élu, à Anvers, en remplacement de M. le baron Osy.

La police belge a reçu le signalement de Pigott, le faussaire qui vient de jouer un rôle si extrordinaire dans le procès Parnell. Des surveillances ont été établies partout et un agent de la police anglaise est venu faire des recherches à Anvers. M. Campbell, secrétaire de M. Parnell, est également arrivé à Anvers.

Accident du chemin de fer à Jurbise. — Un triste accident est arrivé, hier, dans la soirée, à proximité de la station de Jurbise.

Un garde-barrière, Auguste Maton, fut atteint par une locomotive et broyé. Son corps, qui a été retrouvé ce matin sur les rails du chemin de fer, présentait un spectable affreux à voir; ce n'était plus que des masses de chairs saignantes.

Le malheureux est, dit-on, marié et père de famille.

Le prince Baudouin au tirage au sort. — Hier, samedi, S. A. R. le prince Baudouin a dû passer par la formalité du tirage au sort.

C'est M. Thévenin Becquet qui a tiré pour lui le numéro 2,061.

Au moment où l'on a appelé le nom du « prince Baudouin de Saxe » — c'est ainsi qu'il figure sur les listes de la milice — un mouvement de curiosité s'est produit dans la salle.

Le numéro 2 061 exemptera le prince du service militaire s'il ne figurait déjà pas sur les contrôles de l'armée.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 2 mars.* — Joséphine Cottenet, rue Saint-Amand, 4. — Casimir Vergeson, rue de Toulouse, 23. — Lesceux, rue Darbo, cour Tiberghien. — Albert Verhelle, rue d'Alma, 19. — Gaston Larivière, rue du Ballon — Léon Affiard, rue de Tourcoing 45 — Aldegonde Carbon, rue de Condé, maison Lecomte, 9. — Berthe Roland rue de Tilleul, 215 — Edouard Motte, rue du Days, 24 — Edouard D'halluin, rue de la Fosse-aux-Chênes, 32 — Félix Tiberghien, rue de Lannoy, 270 — Henri Derycker, Hôtel-Dieu — Jeanne Vasseur, Hôtel-Dieu. — Fidèle Delpanque, Hôtel-Dieu. — Angèle Vandeput, rue Decrême 16. — Albert Labitte, rue de Mouveaux, 56. — Joseph Bailly, rue d'Alger. — Léonie Durha, rue de l'Ommelet, 119

Mariages du 2 mars. — Edouard Michel, 25 ans, trieur, rue Saint-Antoine, et Marie Carville, 23 ans, repasseuse, rue de Béthune. — Léon Buttel le, 21 ans, tailleur, rue de Warquehal et Dieudonnée Dilgray, 29 ans cuisinière, rue de Lille, 19. — Elisé Verbeke, 23 ans, dessinateur, rue de Lannoy, 217. et Eloise Agache, 20 ans, ménagère, rue de Mouveaux, 58. — Alphonse Decarpentrie, 25 ans, employé, à Lille, et Céline Chantraine, 18 ans, sans profession, rue Saint-Roch, 18. — Lisandre Delange, 21 ans, mécanicien, rue de la Chapelle Carette, 6, et Jeanne Béhiels, 25 ans, tisserande rue Vallon, 19. — Alphonse Denys, 24 ans, fileur, rue du Tilleul, et Maria Levreugle, 25 ans, servante, rue Paul Bert. — Charles Callenaire, 26 ans, tisserand, rue de la Barbe d'Or, 13, et Clémence Vanhuile, 21 ans bobineuse, rue de l'Ommelet, cité Hoche. — Eugène Dujardin, 25 ans, employé de commerce, rue de Lannoy, 120 et Marie Rudent, 22 ans, institutrice, rue du Curé 2. — Henri Verleyen, 25 ans, débourreur, rue Ste Thérèse, 31, et Zénobie Christiaens, 16 ans, soigneuse, rue de la Balance, 110. — Jean-Baptiste Meurisse, 25 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, 31, et Irma Derycker, 23 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies, 83. — Henri Detavernier, 24 ans, employé, à Tourcoing, et Maria Delevigne, 21 ans, couturière, rue Solférino, 29.

Joseph Vandenberghe 25 ans, apprêteur, rue de la Chapelle Carette, 12, et Marie Desmeitre, 22 ans, tisserande, rue de la Chapelle Carette, 10. — Arthur Desreux, 24 ans, tisserand, à Croix, et Flore Jeanville, 21 ans, bobineuse, rue de la Perche, 52. — Emile Vliegh, 26 ans, rattacheur, rue d'Italie, 17, et Rosalie Vanhilinghem, 21 ans, tisserande, rue d'Italie. — Désiré Gyselinck, 26 ans, sergent de ville, rue de Denain, et Jeanne Baes 25 ans, bobineuse, rue de Denain. — Henri Deboevere, 27 ans, rentier, rue Sainte-Etienne, 30, et Elise Boileau, 26 ans, dévideuse, rue Delattre. — Théodore Delbart, 25 ans, fileur, rue des Fossés, 78, et Thérèse Verbeke, 23 ans, rattacheuse rue du Tilleul, 20 — Charles Villacys, 27 ans, tisserand, rue Jacquart, 129 et Sophie Baert 27 ans, rattacheuse, rue de la Chaussée, 49. — Arthur Vanhoutteghem, 25 ans, teinturier, à Calais, et Sophie Catteau, 25 ans, bobineuse, rue de Lille. — Léopold Nys, 24 ans ferblantier, rue des Anges, 21, et Nathalie Verschuere, 24 ans, sans profession, rue de la Lys — Emile Vilette, 21 ans, savonnier, rue du Pile, et Florine Heuebecq, 18 ans repasseuse, rue Watt, 44. — Eugène Pol, 28 ans, apprêteur, rue de Saint-Laurent, 17, et Zoé Desmettre, 24 ans, dévideuse, rue de la Tuilerie. — Gustave Jorion, 26 ans, employé de commerce, rue de Ma Campagne, et Alice Toulemonde, 25 ans, piquetière, Grande-Rue.

Pierre Hus, 22 ans, tiseur, à Croix, et Angèle Sory, 25 ans, tailleuse Grande-Rue, 61. — Jean Lemaire, 25 ans, tisserand, rue Turgot, 24, et Céline Cambier, 22 ans, tisseande, rue Vallon. — Paul Manier, 22 ans, employé, à Lille, et Léon. Desmestre, femme de chambre, Grande-Rue. — Zacharie Marsil le, 39 ans, terrassier, rue de Mouveaux, et Marie Vandendriessche, 30 ans, bobineuse, rue de Mouveaux. — Joseph Chielens, 38 ans, appréteur, rue de Lannoy, 304 et Emélie Riquier, 27 ans, servante, Grande-Rue, 18. — Jean Vanovrehetch, 24 ans, graisseur, rue Pascal, et Augustine Deldique, 21 ans, servante, à Leers. — Pierre Glissen, 31 ans, fileur, rue Saint Antoine, 31, et Suzanne Desoeux, 17 ans, 27 ans, dévideuse, rue Saint-Antoine. — Fernand Mareseaux, 21 ans, fileur, à Lille, et Marie Lemahieu, 30 ans, femme de chambre, rue Charles-Quint, 15. — Gustave Hermans, 26 ans domestique, rue Pellart, 65, et Marie Boopman, 29 ans, cuisinière 75.

Déclarations de décès du 2 mars. — Jules Delesalle, 49 ans, employé rue de l'Hermitage. — Jean Deweirdt, 10 mois, rue Marquisat 21. — Jean-Baptiste Delfosse, 72 ans, maçon, rue du Tilleul impasse Dugueschin, 12. — Henri Defosse, 1 an, rue du Parc, 1. — Albert Fremaux, 2 ans, rue Turgot, 18. — Julie Verghote, 15 ans, sans profession, rue d'Alger. — Jean-Baptiste Tonneau, 65 ans, tisserand. Hôtel-Dieu.

WATTRELOS.—*Déclarations de naissances du 21 février au 2 mars* — Louis Vanwassenhove, Touquet. — Léon Stragier, Touquet. — Laure Vandenbroucke, Vieille-Place. — Hector Vanschoorisse, Pioys. — Elise Seynave Sainte-Marguerite. — *Déclarations de décès du 27 février au 2 mars.* — Emile Delepierre, 32 ans 2 mois, marchand de lait rue Saint Joseph — Benoit Dupont, sept jours, Petit-Tourcoing. — Désire Leponteux, 2 ans. Crétinier.

BOUSBECQUE. — *Déclaration de naissance du 22 février au 2 mars.* — Maria Lesprez, au chemin des Vaches. — *Declarations de décès du 22 février au 2 mars.* — Maurice Legent, 10 mois, rue de Menin. — Emile Delmotte 10 mois, chemin des Vaches. — Victoire Saquette, 67 ans, rue de Roncq.

MOUVEAUX — *Déclaration de naissance du 22 février au 2 mars.* — Marguerite Meurice, la Croix-Bouillette. — *Declarations de décès du 22 février au 2 mars.* — Aimée Vandeghinste, 6 mois, le Paradis.

FLERS-LILLE.—*Déclarations de naissances du 15 au 28 février* — Hermance Benoit, rue du Bois-Blanc. — Emile Coisne, sentier des Trois Bonniers. — Celine Duhaut, Moulin